



## A qui dois je m adresser et quelles sont les démarches a faire

Par **benoy anne**, le **05/01/2017** à **11:18**

Bonjour,

Je suis locataire d une maison depuis le 2 septembre 2016

Aujourd'hui je suis sans électricité dans le garage indépendant de la maison car celui ci prend l eau.

de plus j ai de l humidité qui est apparut a plusieurs place de la maison dans la cuisine derrière le frigo ( il faut savoir que le propriétaire a remis un coup de peinture que sur le mur ou sont apparut les taches).

au 2eme étage dans une des chambres plusieurs tache , dans le hall de nuit pareille et aussi une entrée d eau qui passe par la cheminée provoque des larmes qui dégouline le long du mur.il y a aussi certain mur qui sont très froid et nos oreiller sont humide tout le temps et d autre endroit de la maison. je l ai signalé au propriétaire qui est venu voir pour les taches du 2eme étages il ma dit que c'était de ma faute pas assé aéré. pour les moisissure de la cuisine et le mur froid et humide il ma dit que sa coûtait chère de faire rejointe la façade mais qu il allais pulvériser un produit et pour la cheminé il ma dit je vais faire venir quelqu'un j attend toujours.

que dois je faire a qui dois je m adresser .

merci bien a vous